

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA REVISION DE LA CARTE COMMUNALE DE LA COMMUNE DE MONFORT

POUR UNE DUREE DE 30 JOURS CONSECUTIFS

SOIT DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 AU VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

Par arrêté du 26 Juillet 2021, le Maire de Monfort a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision de la Carte Communale.

Le projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui peut être consultée en mairie, et est jointe au dossier d'enquête publique. Il en va de même pour l'avis de l'autorité environnementale.

La révision de la Carte Communale a pour objet de définir les zones constructibles et les zones non constructibles, ainsi que les modalités d'application du règlement national d'urbanisme.

Le projet de Carte soumis à enquête publique prévoit :

33.66 Ha de zones constructibles dont 12.18 ha destinées à l'activité

2 231.23 ha de zones à vocation agricole ou naturelle

Le projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui peut être consultée en mairie, et sera jointe au dossier d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur :

Monsieur ESPIAU Jean, exerçant la profession de fonctionnaire à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, retraité, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Pau.

Durée de l'enquête publique et modalités de mise à disposition du dossier au public :

L'enquête se déroulera à la mairie du Jeudi 16 septembre 2021 au vendredi 15 octobre 2021.

Les pièces du dossier de révision de la carte communale de la commune de MONFORT ainsi que le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le Commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de MONFORT et consultables les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h15. Il est aussi consultable sous forme dématérialisée sur le site internet de la mairie <https://www.monfort.fr>.

Monsieur ESPIAU Jean tiendra ses permanences à la mairie de MONFORT les jours et heures suivants :

- JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 de 9h00 à 12h00,
- MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 de 14H00 à 17H00,
- MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 de 9h00 à 12h00,
- VENDREDI 15 OCTOBRE 2021 de 14h00 à 17h00.

Un ordinateur pour consulter ce dossier dématérialisé est mis à disposition du public à la mairie aux horaires et pendant la période indiqués ci-dessus.

Consignation des observations :

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet
- ou les adresser au Commissaire enquêteur par écrit à l'adresse suivante :

MAIRIE DE MONFORT 1 place de la Mairie 32120 MONFORT

- ou par mail à l'adresse suivante mairiemonfort@orange.fr

Les observations doivent être transmises pendant la période de l'enquête publique, la date de réception faisant foi.

Le Responsable du projet auprès de qui des informations peuvent être demandées est Monsieur LAGARDERE Régis, Maire de la commune de MONFORT.

A l'issue de l'enquête publique :

Le-rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie pendant un an et consultables sur le site internet de la mairie www.monfort.fr.

La révision de la Carte Communale éventuellement modifiée pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, pourra être approuvée par délibération du conseil municipal et par arrêté préfectoral, à l'issue de l'enquête.